

# **2010-UNAT-095, Antaki**

## Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a considéré l'appel du Secrétaire général sur la rémunération attribuée. Unat a considéré l'appel croisé par Mme Antaki, concernant la conclusion de l'UND selon laquelle la décision de ne pas la nommer était valable et légale, dans un jugement distinct (jugement n ° 2010-UNAT-096). Unat a jugé que, malgré les lacunes dans le processus, la décision de ne pas nommer Mme Antaki était à la fois valide et légale, ce qui aurait dû empêcher UNT d'accorder une indemnité. Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur en accordant une compensation en l'absence de toute erreur de procédure dans le processus de sélection, ou une violation des droits légaux. UNAT a accordé l'appel et annulé le jugement de l'UND concernant l'attribution de l'indemnisation.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UNT: Mme Antaki a demandé un examen administratif de la décision de ne pas la nommer à un poste P-5 et a affirmé qu'elle avait été mal exclue de la promotion. UNDT a constaté que la décision de ne pas la nommer était valable et légale. Cependant, UNDT a constaté qu'il y avait «une imprécision et une confusion inappropriées des matrices» qui ont contribué à la frustration de Mme Antaki et justifié une indemnité. UNDT a attribué la rémunération de Mme Antaki.

## Principe(s) Juridique(s)

Toutes les violations ne mèneront pas nécessairement à une indemnité. Une indemnisation ne peut être attribuée que s'il a été établi que le membre du personnel a réellement subi des dommages-intérêts.

## Résultat

Appel accordé

## Applicants/Appellants

Antaki

## Entité

DAGGC

## Numéros d'Affaires

2010-096

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

10 Mai 2012

## President Judge

Juge Adinyira

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Compensation

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Décision de sélection

## Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2006/3

TCNU Statut

- Article 10.5

## Jugements Connexes

UNDT/2010/059

2010-UNAT-042

2010-UNAT-009